

DÉPARTEMENT  
De l'Aude

ARRONDISSEMENT  
De Narbonne



**MAIRIE DE GRUISSAN**  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-094**  
**Séance du 26 septembre 2022**

**Comptes financiers 2021 de l'Office de Tourisme de Gruissan**

*Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi au Palais des congrès à 18 heures sous la présidence de Monsieur Michel CAREL, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, en application de l'article L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire étant empêché.*

**PRÉSENTS :**

CAREL M – BESSE JB- BEDOS A – DOMENECH A - LENOIR A - LIGNON L - LAJUS ML - VETRO MH – GAUBERT JB - MARONDA BAILLUS M - LAVOUE JM - EVE P - ESPITAILLE C - DUPUIS P - GIMENEZ J - LEVEAU G - FERRASSE S - LIMONGI MS - CARBONEL M- BALLARIN J

**PROCURATIONS :**

- CODORNIOU D à CAREL M
- AZIBERT G à GIMENEZ J
- BEHLERT J à LAJUS ML
- FUENTES MA à BEDOS A
- N OLIVIER à CARBONEL M
- VIAUD JP à LIMONGI S

**ABSENTS OU EXCUSÉS :**

- CODORNIOU D
- BEHLERT J
- AZIBERT G
- FUENTES MA
- PARRA B
- DURAND JL
- SANTACATALINA H
- OLIVIER N
- VIAUD JP

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** LAJUS ML

**Convocation du :** 16 septembre 2022

**Affichage du :** 27 septembre 2022

Accusé de réception en préfecture  
011-211101704-20220926-2022-094-DE  
Date de réception préfecture : 29/09/2022

Monsieur le Premier Adjoint présente au Conseil municipal les comptes financiers 2021 de l'Office de tourisme de Gruissan.

Monsieur le Premier Adjoint propose au Conseil municipal d'approuver les comptes financiers qu'il présente.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis favorable de la commission municipale n° 2 « Finances, qualité et évaluation de l'action publique, ressources humaines, déontologie et transparence » en date du 08 septembre 2022, décide à la majorité des membres présents ou ayant donné procuration,

↳ D'approuver les comptes financiers 2021 de l'Office de tourisme de Gruissan annexés à la présente.

Pour le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire,

Michel CAREL



La Secrétaire de séance,

Marie-Lou LAJUS



ACTE RENDU EXECUTOIRE PAR :

Transmission au Représentant de l'Etat le... 29/09/2022

Publication le.....

Notification le.....

Pour le Maire, et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Joan-Manuel BACO